

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

LUNDI 30 AVRIL 2018

Tirage de Finales des Coupes de l'Isère

Le Président du District,

Le Comité de Direction,

Ont le plaisir de vous inviter au tirage des **1/2 de Finales** des Coupes

- Seniors F. Marchiol et Réserve + les deux Challenges
- U19, U17 et U15 Isère + Repêchages
- Féminines Amitié à 8

Le vendredi 4 mai 2018 à 19h00

Au District de l'Isère à Sassenage

Vœux des clubs pour l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale d'Eté du District aura lieu le vendredi 29 juin 2018.

*Les clubs qui ont des vœux à formuler sont invités à nous les adresser
avant le 22 mai dernier délai.*

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr

FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 28-29 Avril 2018

Amende 32 €

VEUREY	D3
NOYAREY	D5
LCA FOOT 38	D5
PONT DE CLAIX	U19
RUY MONTCEAU	U19
REVENTIN	U19
ARTAS CHARANTONNAY	U19
CHARVIEU	U18F
DOMENE	U15
ECHIROLLES	U15
GRESIVAUDAN	U13
ASCOL	U13
FUTSAL ISLE D'ABEAU	FUT
VIRIEU	FUT
DEUX ROCHERS	FEMA8
VALLEE GRESSE	D1

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE

FOOT A8

Du 28 Avril 2018

Amende 32 €

GRESIVAUDAN	CIU15A8
PONT DE CLAIX	CIU15A8
CREYS MORESTEL	CIU15F

FORFAIT GENERAL SENIORS

Du 28-29 Avril 2018

Amende 90 €

COLLINES	FG
VINAY	FG

FM NON RETOURNEE

Du 18-21 Avril 2018

Amende 75 €

QUATRE MONTAGNES	U13
GRESIVAUDAN	U13
RACHAIS	U13
ST GEORGES DE COMMIEUX	U13
UNIFOOT	U13

FMI NON RETOURNEE

Du 29 Avril 2018

Amende 75 €

COTE ST ANDRE	D5
LA MOTTE SERVOLEX	FEMA11
NOTRE DAME DE MESSAGE	D6

NON SAISIE DE RESULTATS

FOOTCLUBS

Du 28-29 Avril 2018

Amende 11 €

BOURGAIN FC	CIU15FA8
CROLLES	U13D3
ESTRABLIN	U13D4
FC 2A	U18FA8
CREYS MORESTEL	U18FA8
CREYS MORESTEL	U13
GPT FURE ISERE	U18FA8
RO-CLAIX	U13D3
JOGA	FUTD2
ASPTT 2	ENTA11
DEFENCE DE VARGES	ENTA11

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 AVRIL 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 4 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 29/03/2018

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 30/04/2018.

**532966 MEYRIE FC (sous réserve d'encaissement)
553088 VIE ET PARTAGE (sous réserve d'encaissement)
536259 ST MAURICE L'EXIL (sous réserve d'encaissement)
527889 QUATRE MONTAGNES (sous réserve d'encaissement)
536496 ECHIROLLES SURIEUX
580990 PONTCHARRA AS
582472 AC MISTRAL
590636 J. O. DE GRENOBLE A
528946 NOYAREY**

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : NASRI R. – PARVEDY T. – PICARD B. – CHAARI W. – VAREZE – CHAARI W. – ARABA N. LAURAFoot – CUSANNO S. – PICARD B. – GUIRADO – PATRICO N. – TREVISAN A. – CHARPENTIER S. – HUGOT D. – MORE C. – MAYETTE B.

REGLEMENTS : RIVES – ST ANDRE LE GAZ – JARRIE CHAMP – VILLEFONTAINE – FROGES – MANIVAL – GRESIVAUDAN – ISLE D'ABEAU – LOUIS P.